

Larré

## Concours d'expression écrite : les CM2 récompensés

OUEST-FRANCE.FR, QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 7 avril 2018  
201 mots



*Lors de la remise des prix, jeudi. - Crédit*

« Décrire la maison de ses rêves » : tel était le thème du concours national d'expression écrite et de défense de la langue française proposé par l'Amopa. L'association des membres de l'ordre des palmes académiques (Amopa) « **a pour objectif de valoriser toutes les actions en faveur de la lecture et écriture** » explique le président de l'Amopa 61, Janjack Bellière.

Le jury départemental a sélectionné le texte d'Ambre Guillin qui a reçu le premier prix, et un second prix collectif a été attribué à la classe des CM2 de Philippe Bonhomme, sous la forme de beaux livres.

Jeudi, les membres de l'Amopa ont effectué la remise des prix en présence de la directrice Mme Bodin-Szczyrak, d'Alexandre Brand (représentant la direction académique) et de Roland Lequierier, délégué départemental de l'Éducation nationale.

Ce dernier a expliqué aux élèves la fonction qu'il exerce au sein des écoles, alors que Janjack Bellière leur a expliqué ce qu'étaient les palmes académiques et comment elles étaient décernées. Une autre classe du pays d'Alençon sera prochainement mise à l'honneur dans le cadre du concours, celle de Mme Farge, de l'école de Saint-Germain-du-Corbéis.